



COLLOQUE TIC SANTE 2015

ACTEURS DE SANTE, TOUS CONNECTES !

Pour une culture numérique partagée

ETAPE FINALE DU



Association FORMATICSanté

**3 et 4 février
2015**

**Cap Conférences
GMF
à Levallois Perret**

Session I

Projets en e-santé au service des patients



URPS Infirmiers d'Aquitaine

LE DOSSIER PARTAGÉ DE SOINS INFIRMIERS

Cette expérimentation est la résultante du recueil de nombreuses demandes d'IDEL et des réponses à plusieurs questions :



Pourquoi ?
Comment ?
Où ?
Qui ?
Quand ?

LE DOSSIER PARTAGÉ DE SOINS INFIRMIERS

Le dossier de soins infirmiers, en général :



- ◆ découle du rôle propre infirmier
- ◆ document unique et individualisé
- ◆ regroupe les soins préventifs, curatifs, éducatifs
- ◆ document légal servant de preuve
- ◆ non obligatoire, mais conseillé (HAS)
- ◆ présente de multiples intérêts :
 - outil-qualité
 - coordination entre les acteurs
 - centralisation de l'information

LE DOSSIER PARTAGÉ DE SOINS INFIRMIERS

Le dossier de soins infirmiers, à domicile :

- formes diverses et variées
- non obligatoire
- preuve de la « démarche qualité »
- preuve de la coordination par l'infirmière libérale



Critères indispensables :

- langage commun
- structuré
- accessibilité
- respect de la confidentialité
- au domicile du patient
- support papier ou informatique

LE DOSSIER PARTAGÉ DE SOINS INFIRMIERS

Il existe de nombreux freins à son développement :

- accessibilité incertaine
- gestion chronophage
- confidentialité rarement respectée
- perte lors des déplacements
- impossibilité de hiérarchiser l'info
- trop de pages ou pas assez
- trop de modèles différents
- difficile à partager avec le social
- impossible à partager en dehors du domicile



L'informatique pourrait-elle lever ces freins ?

LE DOSSIER PARTAGÉ DE SOINS INFIRMIERS



À la suite du recueil de certaines demandes, notre URPS a décidé de regrouper plusieurs partenaires :

- URPS Infirmiers Aquitaine : promoteur
- GCS-TSA : AMOA
- PAACO + : fournisseur de l'outil
- Conseil Régional d'Aquitaine
- ARS d'Aquitaine

LE DOSSIER PARTAGÉ DE SOINS INFIRMIERS



Stratégie :

- s'inscrire dans la politique régionale : SNS (DMP, PAERPA), AMI, TSN PAACO – PAACO+
- dans 4 secteurs des Landes
- représentativité professionnelle
- 50 infirmières libérales
- 150 professionnels partenaires,
- file active cumulée de 250 patients.

LE DOSSIER PARTAGÉ DE SOINS INFIRMIERS



Intérêt de l'outil PAACO + :

- dématérialisation et sécurisation
- confidentialité des informations
- hiérarchisation des accès
- réglementation des partages
- respect du secret médical
- partage sanitaire, social et médico-social
- **souplesse et modularité**
- **simplicité d'utilisation**

LE DOSSIER PARTAGÉ DE SOINS INFIRMIERS

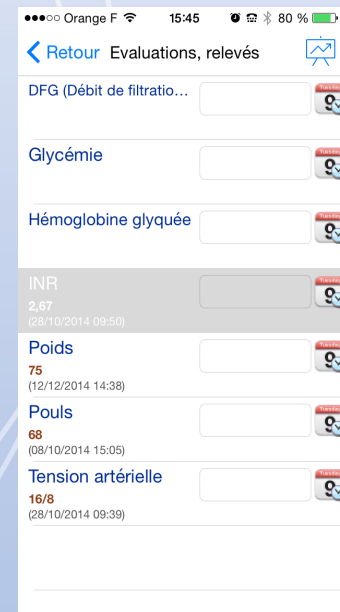
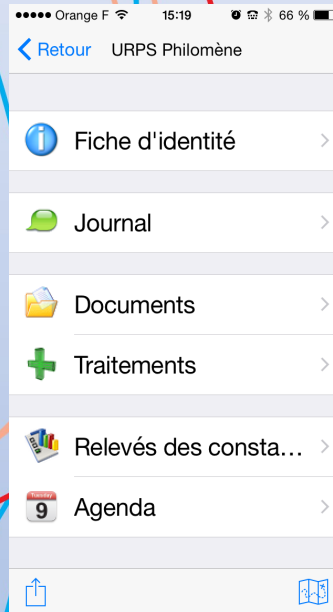


Fonctionnalités de l'outil:

- Gestion de dossiers patients
- Gestion d'agendas
- Grille de soins infirmiers
- Relevé et suivi de constantes
- Chat sécurisé
- Envoi et réception d'alarmes entre prof.
- Journal
- Partage et stockage sécurisé de documents
- DMP-compatible, interopérabilité

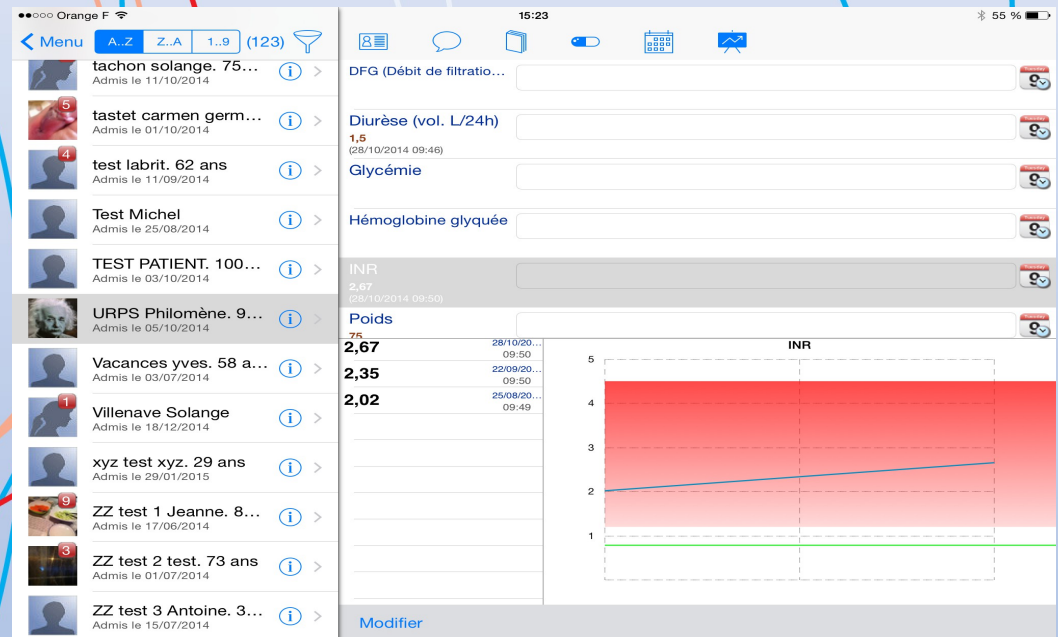
LE DOSSIER PARTAGÉ DE SOINS INFIRMIERS

Utilisation sur Smartphone



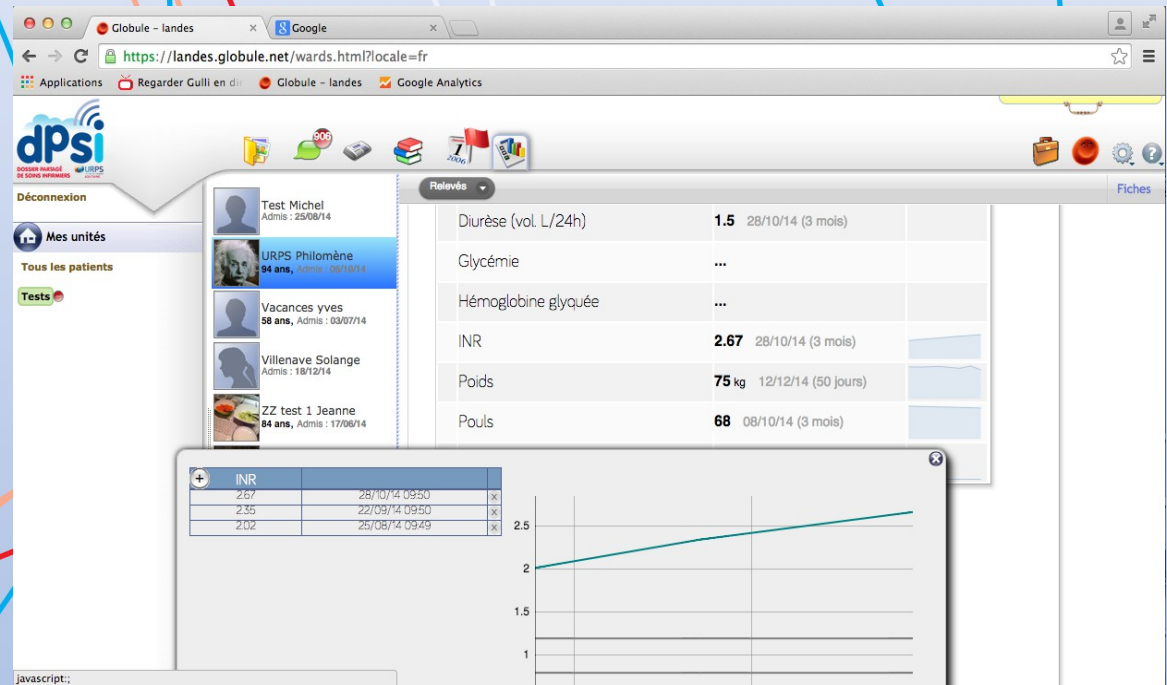
LE DOSSIER PARTAGÉ DE SOINS INFIRMIERS

Utilisation sur Tablette



LE DOSSIER PARTAGÉ DE SOINS INFIRMIERS

Utilisation sur Ordinateur



LE DOSSIER PARTAGÉ DE SOINS INFIRMIERS



L'EXPÉRIMENTATION

- sur 24 mois
- candidatures depuis juin 2014
- lancement tests septembre 2014
- expertise DPSI
- 53 IDEL
- 84 dossiers patients
- partenaires MT, kinés, podologues

LE DOSSIER PARTAGÉ DE SOINS INFIRMIERS



En pratique :

- Mise en place du matériel pour chaque IDEL
- Adaptation du DPSI à chaque patient
- Adaptation du DPSI à chaque IDEL
- Recueil du consentement du patient par l'IDEL
- Respect de l'Art L1111-7 du CSP
- Gestion des partages à l'initiative de l'IDEL
- Retour d'infos par l'IDEL
- Demandes d'adaptations par l'IDEL

LE DOSSIER PARTAGÉ DE SOINS INFIRMIERS



MARS 2015

- Inauguration plates-formes cabinets
- Ouverture aux partenaires sanitaires :
 - Pharmaciens, laboratoires
 - Ouverture aux partenaires sociaux
 - Entrée des représentants des patients dans le COPIL

LE DOSSIER PARTAGÉ DE SOINS INFIRMIERS

OBJECTIFS



Objectifs généraux :

- Développer la télé-santé
- Accompagner dans la migration numérique
- Développer les échanges entre profs
- Développer les échanges ville-hôpital

Objectifs métier:

- Favoriser le maintien à domicile
- Améliorer la coordination autour du patient
- Diminuer les hospitalisations évitables
- Améliorer les conditions de retour à domicile
- Renforcer les passerelles sanitaire-social

LE DOSSIER PARTAGÉ DE SOINS INFIRMIERS



**Merci pour
votre
attention**

